



Déontologie de l'AFIPP

Préambule

Ce code est établi par l'Association Française pour l'Image Personnelle et Professionnelle. Il vise à formuler des points de repère déontologique, selon les spécificités du « Conseil en Image » :

- *comme processus d'accompagnement d'une personne dans sa vie personnelle ou professionnelle ;*
- *comme valorisation de l'image d'entreprise.*

La durée de ce partenariat se définit d'un commun accord.

Chapitre I Devoirs du consultant en Image personnelle et professionnelle

Article 1 - Exercice du conseil

Je m'engage à exercer cette fonction à partir de ma formation et de mon expérience professionnelle. Il s'agit d'une obligation de moyens et non de résultat.

Article 2 - Confidentialité

Je m'engage à respecter le **secret professionnel**

Article 3 - Respect des personnes

Je m'interdis d'exercer un pouvoir d'influence ou **tout jugement de valeur** sur les personnes.

Chapitre II Devoirs du consultant vis à vis de la personne de son client

Article 4 - Lieu de la consultation

Je m'engage à être attentif à la signification et aux effets du **choix du lieu de la consultation**.

Article 5 - Responsabilité des décisions

Je m'engage à laisser toute la responsabilité de décision à mon client, **favorisant** ainsi **son autonomie**.

Article 6 - Demande formulée

Lorsqu'il y a prise en charge par une organisation, je m'engage à **valider la demande de la personne elle-même** lors de la première consultation.

Article 7 - Protection de la personne cliente

Je m'engage à adapter mon intervention dans le respect des étapes de prise de conscience, d'assimilation et de **développement de la personne**.

Chapitre III Devoir du consultant vis-à-vis d'organisations donneur d'ordre

Article 8 - Protection des organisations

Je m'engage à être attentif (ve) aux métiers, au contexte culturel, aux contraintes et usages de l'organisation pour laquelle il travaille.



Article 9 - Restitution aux donneurs d'ordre

Je m'engage, si j'interviens le cas échéant au niveau de personnes rattachées à une organisation donneur d'ordre, à ne rendre compte de mon action au donneur d'ordre que dans **les limites établies avec la ou les personnes** que j'accompagne.

Article 10 - Equilibre de l'ensemble du système

Je m'engage à exercer mon métier en harmonisant conjointement l'intérêt des personnes et de l'organisation donneur d'ordre.

Chapitre IV Devoir du consultant vis à vis de ses confrères

Article 11 - Utilisation abusive de l'appellation **AFIPP**

Je m'engage à n'utiliser l'appellation **AFIPP** qu'après ma titularisation.

Article 12 - Obligation de réserve

Je m'engage à m'imposer une **attitude de réserve vis à vis de ses confrères** (pas de critiques vis à vis de mes confrères).

Chapitre V Devoir du consultant vis à vis de l'association

Article 13 - Obligation de confidentialité

Je m'engage à ne pas divulguer les actions et les documents qui sont créés au sein de l' **AFIPP**. Tout membre dérogeant à cette règle s'expose à des poursuites.

Chapitre VI Recours

Article 14 - Recours

En cas de manquement aux règles élémentaires inscrites dans ce code, ou de conflit avec un consultant de l'**AFIPP**, une assemblée générale pourra être convoquée sur décision de la Présidence ou du Conseil d'administration, afin de décider de mon éventuelle exclusion.

L'engagement déontologique à l'AFIPP

En tant que professionnel de l'image, je m'engage à honorer mes obligations déontologiques à l'égard de mes clients, de mes collègues et du public en général. Je m'engage à respecter le code déontologique de l'**AFIPP**, à traiter les personnes avec respect comme des êtres humains indépendants et égaux, et à revendiquer ces engagements auprès de ceux que j'accompagne.

Si je contrevenais à cet engagement ou à quelque partie que ce soit du code de déontologie de l'**AFIPP**, j'accepte que l'**AFIPP**, à sa seule discrétion, m'en tienne responsable. En outre, je conviens que ma responsabilité à l'égard de l'**AFIPP**, puisse entraîner la perte de mon adhésion et/ou la perte de ma titularisation et/ou mon statut d'associé coach.

Date : _____

Lieu : _____

Signature :